Activité 15 Elections

Finalités	
Finalité 1	Tenue de la liste des délégués
Finalité 2	Rémunération des personnels affectés aux travaux des
	élections
Finalité 3	Tenue du listing des officiers de police judiciaire habilités à
	signer les procès-verbaux des élections
Finalité 4	Recueil et instruction des candidatures
Finalité 5	Tenue de la liste électorale (établissement et révision)
Finalité 6	Mise sous pli des documents de propagande électorale
Finalité 7	Composition des bureaux de vote
Finalité 8	Remboursement des frais de campagne
Finalité 9	Suivi de la composition des conseils municipaux (dont suivi
	des démissions de maires, adjoints)
Finalité 10	Composition des commissions de contrôle
Finalité 11	Listing des mairies
Bases de licéité	
RGPD	Oui
	Article 6 1 (c) et (e)
Titre III LIL	Non
(police-justice)	
Titre IV LIL	Non
(renseignement,	
sûreté de l'Etat)	
Fondements	
juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des
	préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans
	les régions et départements
	D/
	Décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 relatif à la mise en
	œuvre de deux traitements automatisés de données à
	caractère personnel dénommés « Application élection » et «
	Répertoire national des élus »

Catégories	de	
personnes		
concernées		
		Candidats et élus
		Agents
		Délégués pour les commissions de contrôle des listes
		électorales
		Membres des bureaux de vote
		Magistrats
Catégories	de	
données traitées		
		Données d'identification (Etat-civil, date et lieu de naissance),
		coordonnées personnelles et professionnelles (courriel,
		téléphone et adresse postale)
		Vie professionnelle (profession, fonction, affectation, grade;
		n° immatriculation des fonctionnaires en charge de
		l'organisation logistique des journées électorales; demande
		du code CSP pour vérifier les conditions d'éligibilité)
		Infractions et condamnations (B 2)
		Données sensibles : opinions politiques (nuance)
		Eléments d'ordre économique et financier (RIB ; montant de
		l'indemnité)
		Données de localisation (bureaux de vote; commune du
		mandat exercé; ancienne affectation et commune de
		désignation pour les délégués)
		NIR
		Durée des mandats ; heures travaillées
Catégories	de	
destinataires		
		Service interne, Cabinet du Préfet
		Mairies
		Ministère de l'intérieur (DMATES)
		Prestataire (pour la mise sous pli de la propagande électorale ;
		routeur)
		Partis politiques
		Usagers
		Personnes concernées

Existence de	
transferts de	
données hors UE	
	Non
Durée de	
conservation prévue	
	Selon textes cités
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à
	Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière	31/05/24
mise à jour	